



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Commune de Saint-Josse,
Le mercredi 27/03/2024

Communiqué de presse

Saint-Josse : un compte 2022 en boni !

Les comptes seront présentés au Conseil communal du 27 mars avec un boni de 487 000 euros malgré un contexte marqué par l'augmentation de la dotation à la Police, l'explosion des dépenses du CPAS, les indexations successives, l'inflation,...

Au cumulé, le boni s'élève à 53 800 euros.

Le Bourgmestre Emir KIR (LB) commente : *" Bon bulletin pour la Commune de Saint-Josse qui parvient à être en boni de près d'un demi-million d'euros. Le tout sans aucune nouvelle taxe pour nos habitants et le maintien d'une politique bouclier pour le pouvoir d'achat des ménages. Nous y parvenons grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics et une amélioration constante de nos rentrées, notamment les taxes sur les bureaux. C'est donc une excellente nouvelle qui s'inscrit dans la continuité de nos objectifs : une commune qui se donne les moyens d'agir pour les citoyens."*

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre – Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication – Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 – mfadnet@sjtn.brussels